

Les Amis du Monde Diplomatique de Montpellier

Jeudi 8 octobre 2015

Libre échange et APE Afrique de l'Ouest

Jacques Berthelot, Solidarité et ATTAC

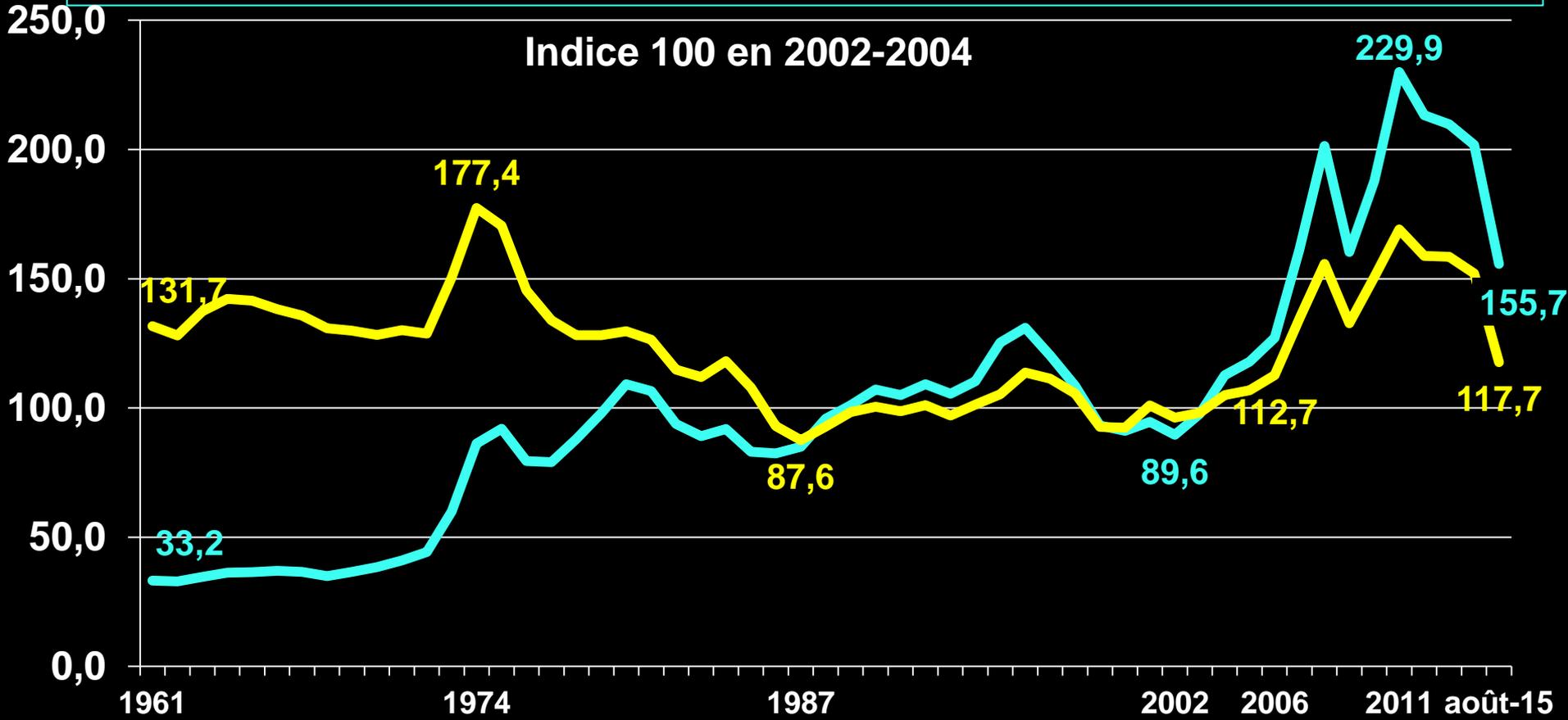
Le libre-échange n'a jamais fonctionné dans les marchés agricoles : ils ne s'auto-régulent pas

Face à une demande alimentaire stable à court terme, la production agricole fluctue selon les aléas climatiques, donc aussi les prix et revenus agricoles et prix alimentaires

C'est pourquoi le GATT a toléré des exceptions agricoles : pas de limites à la protection à l'importation

Très forte volatilité des prix alimentaires due au libre-échange

Indice FAO des prix alimentaires **nominaux (bleu pâle)** & **réel (déflaté, jaune)**



Pressions des firmes agroalimentaires + définition du dumping dans le GATT ont conduit EU & UE à changer les règles des échanges agricoles en 1986-88 contre les PED

Arrivés au sommet de la compétitivité agricole, EU & UE ont refusé en 1986 aux PED la protection à l'importation, lançant l'Uruguay Round et écrivant les nouvelles règles agricoles.

Ils ont réduit fortement leurs prix agricoles garantis, compensant les agriculteurs par d'énormes subventions déclarées sans impact négatif sur les échanges dans l'AsA

La définition scandaleuse du dumping dans le GATT et l'Accord anti-dumping (AAD)

Pour les économistes et l'homme de la rue il y a dumping si exportation à un prix inférieur au coût de production.

GATT & AAD : pas dumping si exportation au prix du marché intérieur, même si inférieur au coût de production national

L'Organe d'appel OMC a jugé 4 fois que les subventions internes sont à prendre en compte dans le dumping

Mais les Membres de l'OMC refuse une valeur juridique de précédent aux jugements des panels et Organe d'appel.

Classement des subventions agricoles selon degré de distorsion des échanges : sans fondement scientifique

La distinction dans l'AsA entre subventions oranges, bleues ou vertes non fondée scientifiquement : toutes réduisent le coût de production et augmentent la compétitivité des produits bénéficiaires. Ont un effet de dumping et de substitution à l'importation. Les plus distorsives des échanges sont les subventions vertes car non plafonnées

5 changements de l'AsA pour la souveraineté alimentaire

✓ **REAUTORISER** les exceptions agricoles du GATT sur la protection à l'importation

✓ **REFORMER** la définition du dumping dans GATT et AAD : "*Valeur normale*" et "*Opérations commerciales normales*" impliquent des prix intérieurs non réduits par subventions".

✓ **ABOLIR** la distinction des subventions dans l'AsA selon leur niveau supposé de distorsion (oranges, bleues, vertes)

✓ **REECRIRE** l'article 9: "*Toutes les subventions internes aux produits exportés sont des subventions à l'exportation*"

✓ **CHANGER** les règles de l'AsA sur les stocks publics :

➤ *Supprimer la note 5 du paragraphe 3 de l'annexe 2 : "à condition que la différence entre le prix d'acquisition et le prix de référence extérieur soit prise en compte dans la MGS".*

➤ **Pas de raison de différencier entre "prix administrés" payés par les PED et les soi-disant "prix de marché" des pays développés car ils sont fortement subventionnés**

Les APE UE-ACP appauvriraient beaucoup les pays d'ASS et augmenteraient leur insécurité alimentaire

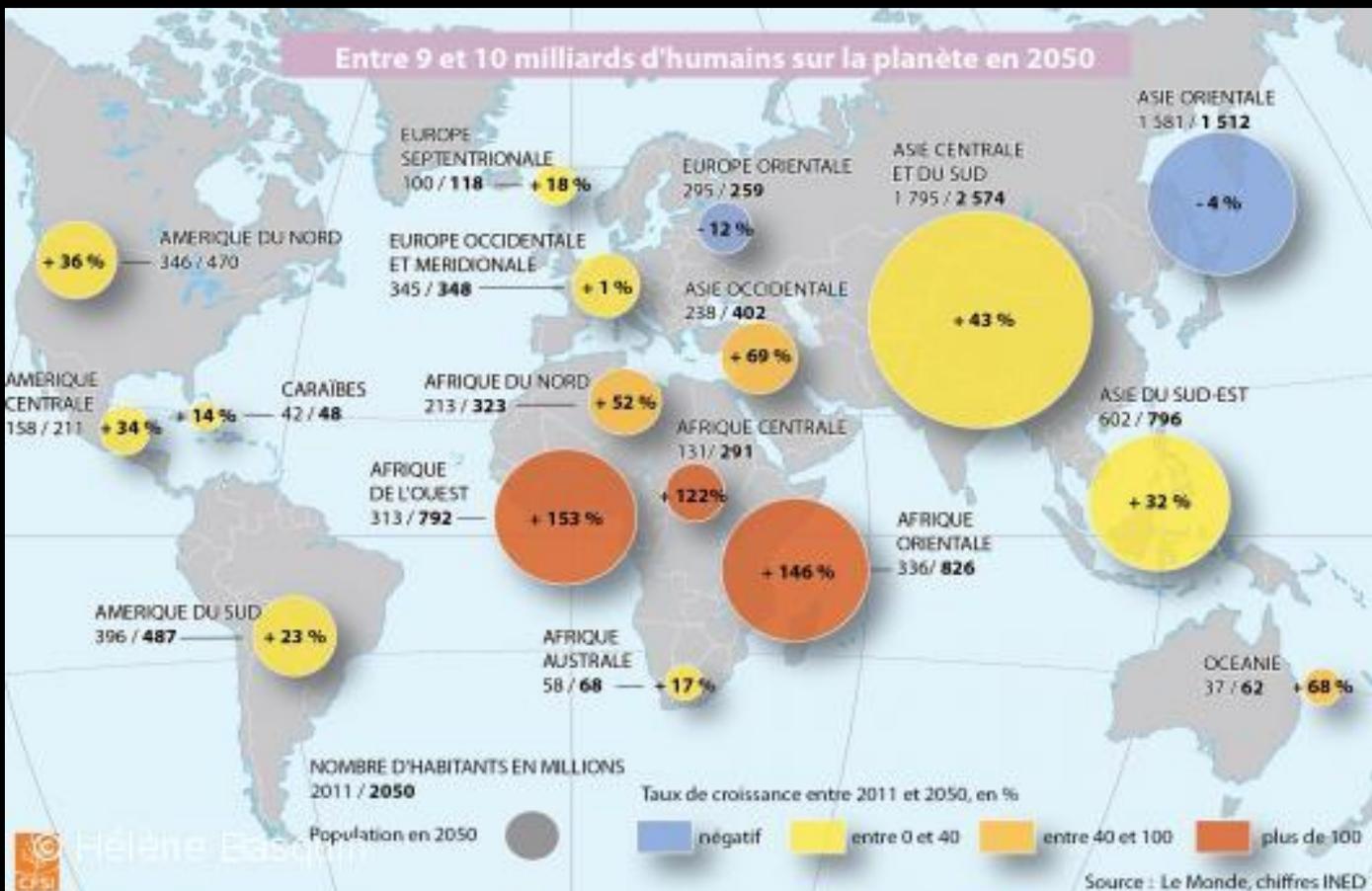
Déjà sans les APE les pays d'ASS font face à un triple défi :

- ✓ **Démographique** : la population d'ASS de 947 M en 2015 à 2,1 Md en 2050, celle d'Afrique Ouest (AO) de 353 M à 798 M
- ✓ **Insécurité alimentaire** : déficit balance alimentaire passé de 1,4 Md\$ en 1995 à 4 Md\$ en 2014 et même à 11,4 Md\$ sans cacao+café+épices (pas des produits alimentaires de base)
- ✓ **Changement climatique** : baisse des rendements potentiels

Afrique sub-saharienne, seule région où le nombre d'affamés a augmenté de 1990 à 2014 (de 46 millions)



Afrique de l'Ouest : région à la plus forte croissance démographique de 2015 à 2050 (de 353 à 798 millions)



Si ratifié et mis en œuvre l'APE AO entrainerait :

- ✓ **Effondrement des droits de douane (DD) de 56 Md€ sur 2020-35, dont 26 Md€ pour les 12 PMA qui, sans APE, ne perdraient rien au titre de "Tout sauf les armes"**
- ✓ **Effondrement budgets éducation, santé, environnement**
- ✓ **Hausse déficit alimentaire : les DD sur céréales (hors riz) et poudre de lait tomberont de 5% à 0**
- ✓ **Effondrement des industries déjà très fragiles**
- ✓ **Explosion du chômage lié à l'explosion démographique**
- ✓ **Explosion des migrants illégaux vers l'UE qui ont déjà été de 35 000 en 2014**
- ✓ **Hausse des trafics (drogue, armes), enlèvement d'Européens**
- ✓ **Expansion de Boko Haram**

L'APE UE-Afrique de l'Ouest : un "second esclavage" pour le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigéria en 2012



Avec les APE l'UE se tire une balle dans le pied

En empêchant les pays d'ASS d'assurer leur souveraineté alimentaire et la protection de leurs industries naissantes, l'UE perdrait à moyen-long terme de vastes marchés pour ses produits industriels et services à haute valeur ajoutée, a fortiori compte tenu de l'explosion démographique.